

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 19 (1881)  
**Heft:** 32

**Artikel:** [Nouvelles diverses]  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-186509>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Il a paru dernièrement chez un éditeur de Paris, dont les publications jouissent d'un grand succès, un volume qui a pour titre : *Petites comédies du Boudoir*, par Philibert Audebrand, qui sont toutes fort animées et très piquantes. On peut en juger par celle qu'on va lire, connue sous le nom de : *La scie de l'épicier*, et que déjà en 1831 on se transmettait des ateliers d'artistes aux bureaux de journaux, des cafés littéraires aux foyers des théâtres. C'est en effet une jolie scie entre un épicier et un jeune peintre qui se fait passer pour un Anglais. De qui était cette charge ? Les uns disaient : « Elle est de Balzac » ; les autres : « Elle est d'Henry Monnier » ; les autres : « Elle est de Charles Philippon ». — Pour moi, ajoute M. Audebrand, j'ai toujours cru qu'elle était de ces trois illustres farceurs réunis. (Ils ont été fort liés). Et je la donne ici telle qu'on la faisait circuler.

Il est près de minuit. — Un épicier de la rue Richelieu, dans son comptoir, fait le relevé des ventes de la journée.

UN ÉTRANGER. — Meurice hôtel ?

L'ÉPICIER. — Meurisotol ? Connais pas !

L'ÉTRANGER. — Oh ! yes ! Meurice hôtel... hôtel... hôtel Meurice.

L'ÉPICIER. — Ah ! Maurice ! ah ! oui, oui, l'hôtel Mauri ! J'y suis.

L'ÉTRANGER. — Oh ! nô ! Meurice hôtel... hôtel !

L'ÉPICIER. — J'vous dis que c'est l'hôtel Meurice ! J'connais bien qu'elle est pleine d'Anglais, parbleu ! Eh bien, c'est en face le marché des Jacobins... Tenez, mieux que ça. Ici, vous êtes rue Richelieu, par exemple ; eh bien ! vous descendez la rue jusqu'en face la Comédie. Eh bien ! que j'y ai mon cousin qui y a sa boutique auprès. Vous tournez à droite, par la rue Saint-Honoré, jusqu'à deux reverbères, devant une porte cochère, que c'est ce que vous appelez Meurisotol.

L'ÉTRANGER. — Oh ! nô !

L'ÉPICIER. — Si ! que j'vous dis !

L'ÉTRANGER. — Oh ! yes !

L'ÉPICIER, *ayant l'air de penser*. — Ah ! vous êtes Anglais. Yes, j'comprends ! Eh bien ! j'vais vous r'conduire ; qu'est-ce que ça fait ? (*à un garçon*.) Tenez, dites-donc, Citrouillard, montez-moi chercher ma redingote, la bleue.

UNE VOIX DE FEMME, *au judas*. — Qu'est-ce que vous entendez par votre redingote ?

L'ÉPICIER. — J'entends, ma chère amie, que j'vas jusqu'au bout de la rue remettre un Anglais dans son chemin.

LA VOIX. — Vous n'avez pas besoin de r'conduire des Anglais à des heures indues.

L'ÉPICIER. — J'me trouverais chez eux, que tu s'rais bien contente qu'ils me reconduiraient, si je m'étais perdu.

LA VOIX. — C'est alors que, si vous faissiez ce coup-là, que ce serait un beau coup de temps pour rester chacun chez nous. Les Anglais, c'est tous dupeurs. (*Le judas se referme*).

L'ÉPICIER *à l'étranger*. — C'est mon épouse ; c'est mon épouse ; c'est rien, allez ! Ça vous est-il égal que j'y aille en veste ?

L'ÉTRANGER. — Oh ! nô !

L'ÉPICIER. — Mais que vous êtes ridicule ! Puisque je ne peux pas faire autrement, que mon épouse ne veut pas me donner ma redingote ; n'y a pas mauvaise volonté de ma part. D'abord, il est bon que vous sachiez qu'il fait nuit ; et dites donc, l'Anglais, comme dit le proverbe : « La nuit, tous les chats... »

L'ÉTRANGER. — Oh ! yes !

L'ÉPICIER. — Ah ! vous savez ? Eh bien ! y sommes nous ? (*au garçon*.) Dites donc, Citrouillardt fermez le magasin et ne montez pas à votre chambre. Je reviens tous de suite.

L'ÉTRANGER. — Oh ! nô !

L'ÉPICIER. — Allons, pas de bêtise. — Je reviens tout de suite.

L'ÉTRANGER. — Oh ! yes !

L'ÉPICIER. — Tenez, l'Anglais, voici l'Palais Royal ; c'est là un fameux endroit ; fameux ! fameux !

L'ÉTRANGER. — Oh ! yes !

L'ÉPICIER. — Oui, il n'est plus ce qu'il était sous la Restauration. Ils l'ont moralisé. On s'y amusait là, hein ?

L'ÉTRANGER. — Oh ! nô !

L'ÉPICIER. — Si, si ! farceur. On dit que vous ne riez jamais dans vos îles, voyez-vous.

L'ÉTRANGER. — Oh ! yes !

L'ÉPICIER. — J'le savais bien, parbleu ! V'là la Comédie, cette baraque-là ; c'est là qu'est mort Talma. Ah ! en v'là un crâne pour le tragique. Comme il vous enlevait ça, celui-là ! Ah ! en v'là un de solide ! Vous ne l'avez pas vu, vous, dans ce qu'il jouait. Que j'ai été à son enterrement. Quel homme pour vous faire dresser les cheveux ! Il n'y en pas deux. En avez-vous un, vous, de Talma ?

L'ÉTRANGER. — Oh ! yes !

L'ÉPICIER. — Oh ! yes ! oh ! yes ! je voudrais le voir, le vôtre ! je le voudrais ici. Tenez, là, v'là la rue du Rempart. Ah ! la boutique à mon cousin est fermée. Oui, c'est qu'apparemment ils sont couchés.

L'ÉTRANGER. — Oh ! nô !

L'ÉPICIER. — Si, allez ; à c'theure-là, c'est probable. V'là la rue Nicaise. C'te petite rue-là, c'est la rue que vous autres, les Anglais, vous avez voulu faire sauter l'Empereur qui n'était encore que Consul, c'est-à-dire apprenti, vous, avec la machine infernale... que c'est son cocher, qui était pochard, qui l'a sauvé.

L'ÉTRANGER. — Oh ! yes !

L'ÉPICIER. — Vous l'saviez donc ?

L'ÉTRANGER. — Oh ! nô !

L'ÉPICIER. — Eh bien ! alors, pourquoi dites-vous : *ho ! yes*, puisque vous ne le saviez pas ? V'là le passage Delorme ; v'là un joli passage et bien comode pour aller aux Tuileries. Qu'on évite les crottes. En avez-vous un chez vous, de passage Delorme, pour aller aux Tuileries ?

L'ÉTRANGER. — Oh ! yes !

L'ÉPICIER. — Ah! vous en avez un aussi? Eh bien! on a bien fait: ça vous manquait. Nous v'là à Saint-Roch; c'est là que Bonaparte, encore enfant, tirait sur les royalistes.

L'ÉTRANGER. — Oh! nô!

L'ÉPICIER. — Je vous dis que si, parce qu'ils l'embêtaient. C'est dans les livres. Tenez, voyez-vous les réverbères, là-bas, les deux? C'est là votre résidence. Vous voyez... voyez-vous?

L'ÉTRANGER. — Oh! nô!

L'ÉPICIER. — Vous n'y voyez donc pas, là-bas! Eh bien! puisque je suis en train, il ne m'en coûtera pas plus. Dites donc, votre pays, est-ce aussi grand qu'ici?

L'ÉTRANGER. — Oh! yes!

L'ÉPICIER. — Eh! non, puisque c'est une île. Dites donc, y a-t-il beaucoup d'épiciers!

L'ÉTRANGER. — Boco! boco! boco!

L'ÉPICIER. — Vous voulez dire beaucoup. Ah! c'est pour ça que le commerce des pruneaux va si mal. Y en a de trop dans toutes les parties. Nous v'là arrivés. Vous allez frapper à la porte, on vous ouvrira.

L'ÉTRANGER. — Oh! nô!

L'ÉPICIER. — Eh bien! si ça vous répugne, j'vas frapper pour vous. (*Il frappe.*) Allons, adieu, portez-vous bien.

L'ÉTRANGER, *quittant son faux accent.* — Adieu, épicier!

L'ÉPICIER, *interdit.* — Ah! c'est joli! Une farce de fumiste. (*Longtemps après.*) — Adieu, faux Anglais.

### Lo soupâ dâo conduteu.

Que rein ne sâ, rein ne grâvè! dit-on, et l'est bin veré; mâ assebin quand l'est qu'on crâi qu'o-quiè est arrevâ quand bin cein n'est pas, cein fâ atant d'effé què l'affèrè mémo.

On conduteu dè déligence arrevâ on dzo à Lozena tot mafi: l'avâi fan, sâi et surtot sono. L'est veré què dein lo teimps dè clliâo déligences, cein n'allâvè pas se rudo qu'ora, et quand fasâi tsaud, clliâo pouro conduteu ein eindourâvont gaillâ; kâ quand l'étion aguelhi dein cll'espèce d'affèrè qu'on arâi de 'na lotta su lo dou dè la déligence, lâi sè mettion bintout à beinâ et à dondâ, que l'étion soveint tot eintoupenâ quand faillâi redècheindrè su terra.

Don, on dzo que noutron conduteu arrevâvè à Lozena, l'étâi affauti et l'allâ po sè repètrè et sè dessâiti à cé cabaret qu'est quie à man drâte coumeint on va su Monbénon du la pinta à Gibon. Demandè onna bouna omeletta, demi-pot et dou verro, kâ dévessont ètrè dou, l'atteindâi cauqon, et tandi que lo carbatier préparè lé z'âo et lo sai, noutron coo coumeincè à cllièinnâ la tète, à clliourè lè ge et lo vouaïquie bintout adrâi bin eindroumâ. Cé que dévessâi bâirè avoué li arrevè, et quand lo vâi sonicâ, lo vâo reveilli, mâ énutilo; pioncivè tant foo que l'eut bio lo sécâorè, pas moïan d'ein avâi

on mot. — « Ma fâi, tant pis, se fe lo compagnon dâo conduteu, mâ dû que ne vâo rein oûrè, ne vu pas mé atteindrè » et mon gaillâ sè crotsè contrè l'omeletta, que lo pliat est bintout net à tsavon, après quiet s'ein va ein laisseint ronclliâ lo conduteu. A la fin dai fins, stuce sè reveillè, sè met à baillî ein sè mailleint, ein allondzeint lè brés et ein sè frotteint lè ge, et quand vâi lé z'assiètès coffès et lè z'âo réduits, ye crâi que l'est li que lè z'a medzi, sè cheint mî à se n'ése, pâvè et soo ein deseint: Tot parâi on est rudo dè mî quand l'est qu'on a medzi oquiè!

Un ancien magistrat vaudois, M. X., membre du tribunal d'appel, était le plus grave des hommes, et sa femme se livrait rarement dans le monde à un mouvement d'abandon ou de gaité. Quelqu'un qui les voyait souvent, désirant savoir si les deux époux conservaient ce ton froid et sérieux dans leur intimité, questionna sur ce point une fille attachée à leur service.

— Oh! ouai! pas plus! répondit celle-ci, une brave domestique de Savigny; quand ils sont seuls ils se donnent de petits noms; Monsieur appelle madame: *ma marmite*, et madame l'appelle *mon poëlon*. Surprise d'une chose aussi bizarre, la personne qui questionnait cette brave fille eut recours à des renseignements plus sûrs: le fait est qu'ils se donnaient leur nom de baptême, que le juge appelait sa femme *mon Armide*, et qu'elle l'appelait *mon Apollon*.

Le régent d'une petite ville a la manie des vers. Tout dernièrement encore, il dédiait quelques strophes à son pâtissier, dont il exaltait les produits à grand renfort de rimes. Il reçut en retour un très beau pâté, non sans déception cependant, car il remarqua sous celui-ci, une partie de la feuille où il avait écrit ses vers, et il en fit de vifs reproches au pâtissier, qui lui répondit très spirituellement: « Nous sommes à deux de jeu; vous avez fait des vers sur mes pâtés, et moi j'ai fait des pâtés sur vos vers. »

Un huissier-exploitant au début de ses fonctions, fut chargé, l'autre jour, d'opérer une saisie chez un débiteur qui le menaça et l'accabla d'injures. L'huissier, mis dans l'impossibilité d'agir, se retira et dressa un procès-verbal où nous remarquons cette phrase: « Il m'a traité de la tête aux pieds, soutenant que j'étais un coquin, un scélérat, un voleur, ce que je certifie véritable, en foi de quoi j'ai signé ci-dessous. »

Un avocat qui plaidait pour un petit garçon, le fit amener à l'audience. Dans la péroraison de son plaidoyer, qui fut assez touchante, il s'aperçut que toute l'assemblée était émue, et pour impressionner de plus en plus son auditoire il prit entre ses bras l'enfant qui se mit à pleurer et à crier de son mieux.